

Automne 2024

N° 83

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

C'est l'**automne**, voilà déjà deux mois que la rentrée scolaire s'est passée, les vendanges sont terminées et les betteraves s'entassent avant leur transfert à la sucrerie...

Vous avez toutes et tous repris vos activités respectives qui se déroulent pour la plupart d'entre nous à l'extérieur du village et ne nous permettent pas toujours de nous impliquer de façon active dans la **vie de notre commune**.

Et pourtant, nous sommes tous acteurs et décideurs de la **qualité de vie** de notre environnement quotidien. Aussi, profitez de ce moment pour rejoindre les différentes associations présentes dans la commune, pour participer aux différentes manifestations organisées dans le village et pour nous aider à rendre notre cadre de vie encore plus accueillant et agréable à vivre.

Je reviens encore sur un sujet qui me préoccupe, qui nous préoccupe tous, puisqu'il s'agit de la **sécurité sur les voies routières** de notre commune et tout spéciale-

ment dans la traversée de notre village. Les rues sont droites mais très étroites et la vitesse excessive parfois de certains automobilistes, peu soucieux de leur responsabilité, crée un réel danger.

Malgré les différents moyens mis en place pour espérer avoir une **meilleure sécurité** dans l'ensemble du village (zones 30 et 20, modification des giratoires, pose de panneaux STOP et Sens Interdit...) nous constatons que le respect du code de la route est illusoire !

Quels que puissent être les efforts réalisés sur nos infrastructures, c'est à chacun d'entre nous qu'il appartient de **se comporter en adulte responsable** !

Ce bulletin municipal étant le dernier pour cette année 2024, je vous souhaite, dès à présent, de belles fêtes de fin d'année et j'invite toutes celles et tous ceux d'entre vous qui le souhaitent à venir à la présentation « **des vœux du maire et du conseil municipal** » le lundi 6 janvier 2025 à 19h dans la salle polyvalente.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Anny DESSOY



La rentrée scolaire : quelques changements !

Cette rentrée s'est très bien passée avec l'accueil d'une nouvelle enseignante en maternelle, madame Jennifer SAFFRE qui remplace Bertille GUYOT ; elle est maintenant titulaire du poste et l'équipe enseignante devrait être stable pour les années à venir.

Les effectifs sont toujours en hausse avec 77 enfants cette année dont la répartition scolaire est la suivante :

- une classe maternelle de 29 enfants avec Jennifer SAFFRE
- une classe élémentaire de 24 élèves, du CP au CE2 avec Sandrine LEDUCQ
- une classe élémentaire de 24 élèves, du CE2 au CM2 avec Patricia TRISSON

.../...

L'équipe périscolaire a changé cette année avec :

- le départ d'Aline et de Roselyne ;
- l'arrivée d'Amandine et Lucile.

Nathalie FAVREL et Amandine BOHREN sont ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), elles assistent l'enseignante pendant le temps scolaire et rejoignent Lucile pour assurer le service de restauration et de garderie.

Lucile PERRIN est responsable du service périscolaire, elle gère les réservations des repas et la facturation ainsi que l'animation des activités pendant le temps de la garderie...

Après une longue carrière au service des enfants, Roselyne a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Elle reste, cependant, toujours disponible et vient de reprendre du service pendant 2 semaines pour pallier une absence de personnel pour la plus grande joie des enfants et de leurs parents.

Monsieur Gerardo GIANNETTA, éducateur sportif assure, cette année encore, la partie sport pour les enfants des classes élémentaires, car vos élus soutiennent activement les projets et demandes des enseignantes : le sport mais également le séjour pédagogique, l'animation avec le Parc Régional, la piscine...

Mais toutes et tous attendons avec impatience la construction du nouveau pôle scolaire pour le bien-être des enfants et des enseignants qui bénéficieront de bonnes conditions de travail, dans un environnement magnifique.

AD



Les sections de maternelle

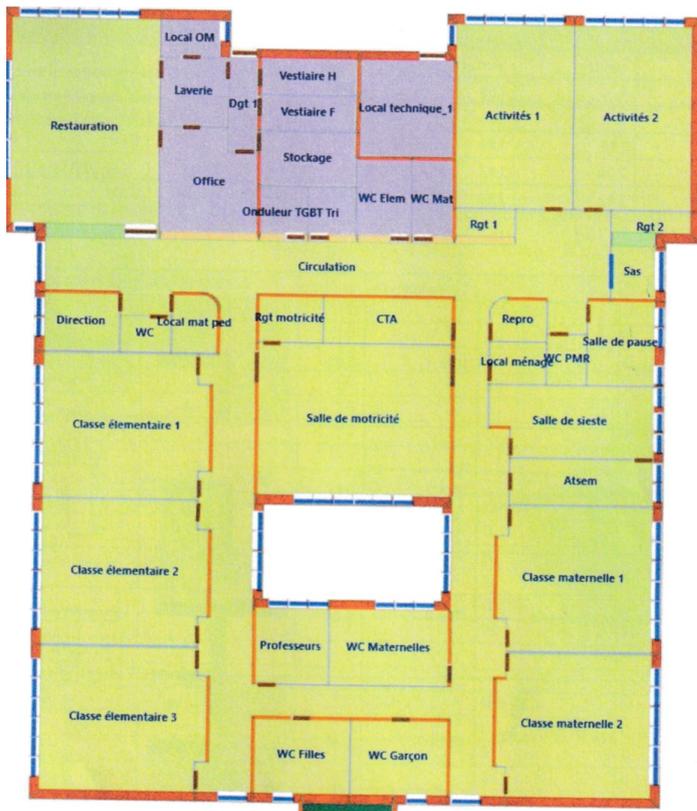


Les élémentaires

Le projet scolaire



Perspective et plan du Groupe scolaire



Le projet scolaire consiste en la construction d'un bâtiment simple et fonctionnel s'intégrant parfaitement sur le site en préservant au maximum les riverains, la perspective du parc et la vue sur la Montagne de Reims. La conception des locaux est apte à maintenir de bonnes conditions thermiques, d'éclairage, d'acoustique et garantir des moindres coûts d'exploitation et d'entretien-maintenance. La surface du groupe scolaire est de 1180 m² d'un bâtiment labellisé « Passivhaus ».

Le dossier PC (permis de construire) a été finalisé en juillet et déposé en version dématérialisée. L'instruction maximum d'un PC est de 5 mois + recours au tiers de 2 mois.

Le marché des travaux a été lancé le 19 septembre ; la date limite de remise des offres était fixée au 11 octobre à 12h. L'architecte est en train d'analyser les offres (14 lots). La commission d'appel d'offres, aidée de l'Assistant au Maître d'Ouvrage, choisira les entreprises.

Le début des travaux devrait intervenir avant la fin d'année pour une livraison prévisionnelle en janvier-février 2026.

L'adressage et le nom du groupe scolaire sont prévus par la commune.

La Commission Locale d'Embellissement et de Fleurissement



Lors de l'Assemblée générale du 4 juillet dernier, un nouveau président a été élu à la tête de la CLEF : Patrice Flandre.

L'assemblée a adressé ses remerciements à la présidente sortante, Aline Baudou, pour toutes ces années passées à œuvrer pour le fleurissement du village. Remerciements également aux bénévoles qui n'hésitent pas à venir aider, toujours dans la bonne humeur.

Si vous souhaitez vous aussi donner un peu de votre temps, 4 ou 5 demi-journées maximum par an, n'hésitez pas.

Cette année, petit changement car c'est la maison Veisse (Chez l'Horticulteur) qui assurera la fourniture des fleurs, cet hiver d'abord puis l'été ensuite.

L'an prochain, la maison d'en face, la famille Kleinau, pourrait prendre le relais.

Le transport à la demande (TAD)

Le TAD est un service de transport à la demande disponible **sur réservation uniquement**.

La réservation se fait jusqu'à **30 minutes avant le départ** (sur l'application MyMobi, depuis le site internet ou par téléphone via la *Centrale des Mobilités*).

La prise en charge et la dépose se font uniquement aux arrêts référencés TAD.

Le TAD est accessible avec **l'ensemble des titres** de transport du réseau Grand Reims Mobilités. **La validation est obligatoire**.

Comment réserver mon Transport à la Demande ?

Avec l'application MyMobi



Étape 1 : Je me connecte

- Je lance l'application **MyMobi** depuis mon smartphone ou ma tablette.
- Je clique sur « *Connexion* » puis je renseigne mon adresse e-mail et mon mot de passe.
- Si je n'ai pas de compte, je clique sur "*créer mon compte*" et je renseigne les informations demandées.

Étape 2 : Je réserve

- J'indique mon point de départ et mon point d'arrivée.
- J'indique l'heure de prise en charge.
- J'indique le nombre de voyageurs.
- Je reçois ma confirmation de prise en charge.

Étape 3 : Je voyage

- Depuis l'application MyMobi, 10 minutes avant mon départ, je reçois **une notification** et je peux visualiser la progression de mon véhicule, **en temps réel**.
- Je me rends à l'arrêt de prise en charge prévu, 5 minutes avant l'heure de passage de mon TAD.
- À la montée, je valide mon titre de transport.

En ligne sur www.grandreims-mobilites.fr

Tél. 09 69 39 29 20

Où ?

L'arrêt est situé place de la mairie au niveau de l'abri bus.

Quand ?

Le TAD fonctionne du lundi au samedi (hors jours fériés) de **6h00 à 21h00**.

Comment ?

Le service est assuré par de petits véhicules, identifiables grâce au logo Grand Reims Mobilités apposé sur la carrosserie. Pour voyager à bord du TAD, je dois réserver mon trajet.

Combien ?

Le TAD est accessible avec tous les titres de transport du réseau Grand Reims Mobilités et **la validation de votre titre de transport est obligatoire à bord**.

Si vous n'avez pas de titre de transport, vous pouvez acheter un ticket «1 heure » auprès du conducteur (2 € en espèces) ou envoyer **1H au 93093**, pour recevoir un **ticket SMS** * (2 €).

**Un SMS de confirmation doit vous être envoyé avant la montée à bord. Service disponible chez Orange, Bouygues, SFR et Free. Hors forfaits bloqués.*

Un habitant... une passion

La pêche à la ligne en eau douce est un loisir qui associe détente et contact avec la nature.
Elle nécessite finesse et concentration.
Mais savez-vous qu'elle a aussi ses concours et ses médailles ?

Un habitant de notre village, Jean-Guy Labasse est un compétiteur passionné et il est récompensé : 3^{ème} en 1^{ère} nationale vétéran à Wittring (Moselle) en juin 2023.

Cette 3^{ème} place sur le podium est confirmée aux Ayvelles (Ardennes) en octobre 2023

Jean-Guy participe aussi à de nombreux concours départementaux et régionaux.

En septembre 2024, il remettra en jeu sa place en 1^{ère} nationale, à Coudekerque (Nord) en visant au moins le maintien sur le podium.



Durant les J. O.

Lundi 5 août 2024 vers 22h30 nous étions nombreux devant notre poste de télévision pour vibrer avec l'équipe de France de basket 3x3 en regardant la finale des J.O. 2024.

Après 10 minutes d'une fin de match sans répit pour nos quatre athlètes, une formidable médaille d'argent les a couronnés.

Nous aurons une pensée particulière pour Jules Rambaut dont les grands parents habitent Les Mesneux.

Le fleurissement durant l'été



Rue des Bavolets



Rue de l'Avenir



Rue du Hordon



Rue Emile Brûlé

Restauration de l'église Saint Remi (Été, automne 2024) (10)



Restauration complète de la charpente du porche occidental et pose des ardoises.



L'enduit recouvrant, prévu initialement sur l'avant-porche a été remplacé par un enduit à pierres vues pour avoir une harmonie avec le mur d'enceinte du cimetière qui vient encadrer le pignon.



Restauration des baies hautes de la façade occidentale

Les verrières des baies hautes de la façade occidentale ont été déposées pour leur retaille et réadaptation pour leur repose au-devant. La verrière en verre cathédrale a été remplacée par une verrière losangée.



L'église Saint Remi et son porche totalement restaurés (2024-10-23)



Depuis le 19 septembre, les heures et demi-heures sont à nouveau frappées sur la plus grande cloche baptisée Louise-Elisabeth (par un do).



Intervention délicate : remplacement du tympan fendu par une pierre hémicirculaire pesant plus de 500 kg.



Visite de l'atelier de restauration des tableaux de Valérie Trémoulet, dans l'Aube (Mesnil-Sellieres). Le saint Vincent et la Vierge couronnée y retrouvent toute leur beauté.



Excavations réalisées pour la mise en place du réseau de drainage périphérique. Les massifs de fondations dégagés ont fait l'objet d'un contrôle soigneux, d'un refichage, coulinage et jointoiement.

L'Eau dans la commune

La commune de Les Mesneux est alimentée en eau potable par une ressource **souterraine bénéficiant de périmètres de protection, à Villers-aux-Nœuds**, avec un traitement de désinfection (au chlore) ainsi qu'un passage sur résine pour diminuer le taux de nitrates et sur charbon actif pour fixer les pesticides.

Le rendement du réseau est de 80% pour l'ensemble de l'unité de distribution (Véolia). Le suivi et le bilan qualité de votre eau établis par l'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS), sont disponibles grâce aux liens ci-dessous. Vos eaux usées sont traitées par la station d'épuration des Mesneux avant de rejoindre le milieu naturel.

CONTACTS

RELATION CLIENTÈLE
INTERVENTION EAU
INTERVENTION ASSAINISSEMENT

Véolia eau : Service clients et urgence
24/24 - 7/7 : 09 69 32 35 54

Gérez votre compte sur internet : <https://www.service.eau.veolia.fr>

PRIX MOYEN DE L'EAU

Prix TTC de l'eau : **5,47 €/m³** (distribution d'eau potable : 2,90 + Assainissement : 2,57 au 1^{er} janvier 2024).

Ce prix moyen du mètre cube est calculé sur la base d'une facture moyenne annuelle de 120m³. Il tient compte de la part fixe et des redevances applicables à la commune.

[Carte interactive du prix de l'eau et de l'assainissement collectif | Observatoire Sispea \(eaufrance.fr\)](#)

QUALITÉ DE L'EAU

Les Délégations Territoriales de l'Agence Régionale de Santé Grand Est sont chargées du contrôle sanitaire des eaux d'alimentation.

L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité fixées par le Code de la Santé Publique. Ce contrôle réglementaire peut être complété par des campagnes d'analyses spécifiques.

L'ensemble étant suivi par le Service Public de l'eau.

Retrouvez le dernier rapport d'analyse, sur le site du [Ministère des solidarités et de la santé](#)

BILAN

Retrouvez le dernier bilan qualité établi par l'ARS pour votre commune :

[CUGR ROUILLAT-2023.pdf](#)

JPG Source Grand Reims

Nos amis les chiens

Elles sont nombreuses à occuper les trottoirs de notre commune :

pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants.

La loi stipule que tout propriétaire de chien est tenu de ramasser immédiatement et par tous les moyens appropriés, toute crotte sur toute partie publique du domaine communal, de son animal de compagnie.

Pourquoi cette obligation ?

Par civisme. Les déjections au sol rendent l'expérience urbaine désagréable : ça sent mauvais et c'est inconfortable de marcher dedans. Pour des raisons sanitaires aussi. Les excréments contiennent de nombreux parasites potentiellement nocifs pour les humains et autres animaux.

Grossièrement c'est moche, c'est sale et ça sent mauvais.

Pour que les chiens restent nos amis... pensez à ramasser leurs déjections !





Cambriolage : limiter les risques

Depuis quelques mois, nous subissons dans le village des cambriolages. Soyez prudents. Quelques conseils donnés sur le site officiel de la Gendarmerie nationale.

Quand vous êtes chez vous

Vérifiez la sécurité de votre habitation :

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) ou d'un entrebâilleur ;
- installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme) ;
- fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, et ne laissez pas de clef sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !

Avant de passer à l'action, les cambrioleurs font souvent des repérages, en se faisant passer pour des démarcheurs à domicile. Soyez attentifs et n'hésitez pas à signaler un comportement qui vous semble suspect, en relevant si possible des éléments précis d'identification : véhicules (type, marque, couleur, immatriculation) ou individus suspects (caractéristiques physiques, tenue vestimentaire).

Quand vous vous absentez

Quelques bons réflexes pour éviter les cambriolages :

- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes ;
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami ;
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou email) ;
- Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets ;

Inscrivez-vous au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) auprès de la brigade de gendarmerie dont vous dépendez.

L'Opération Tranquillité Vacances, c'est quoi ?

Pour éviter les cambriolages, les squats et les tentatives d'effraction en votre absence, vous pouvez bénéficier gratuitement du dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV). Les gendarmes veilleront sur votre logement lors de leurs patrouilles et vous préviendront en cas d'anomalie.

Pour vous inscrire, il suffit de :

remplir le formulaire disponible en ligne (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>), l'imprimer et le déposer à votre brigade de gendarmerie avant votre départ.

Les vendanges 2024

Ces vendanges signent la fin d'une année stressante. Depuis le printemps, la météo ne nous a pas fait de cadeau et nous avons travaillé sans relâche pour préserver nos raisins.

On savait que les grappes allaient manquer dans les vignes mais on n'imaginait pas qu'elles donneraient des jus de qualité aussi excellente.

Les rendements sont faibles et en moyenne, peu de vignerons ont atteint le niveau des 10 000 kg à l'hectare, fixé par la filière.

Dans le cadre du plan champagne 2.0, la gendarmerie a déployé différents temps forts pour sécuriser au mieux la période des vendanges dans la Marne, notamment par des contrôles d'identité et des contrôles de régularité (effectués par l'Inspection du travail).

Ce qui est remarquable c'est l'esprit festif de la vendange. Un moment clé que les vignerons tiennent à préserver.



Focus sur les communications frauduleuses



De quoi s'agit-il ?

Le Phishing (ou hameçonnage) est une technique frauduleuse consistant à envoyer de manière massive un **message semblant légitime** (il peut s'agir de mails le plus souvent, ou de SMS) pour inciter la victime à **cliquer sur un lien ou une pièce jointe malveillants**.

Le faux appel : Il s'agit d'un appel téléphonique d'un **fraudeur se faisant passer pour un service** (banque, mutuelle, assurance, impôts...) et prétextant un **besoin d'information**, il va alors vous demander des informations personnelles, votre numéro de carte bancaire afin de finaliser un remboursement ou encore d'annuler une opération bancaire sur votre téléphone (que vous allez en réalité accepter !)

Les bons réflexes à adopter



Ne communiquez jamais vos données bancaires : mot de passe de banque à distance, code reçu par SMS, code secret de la carte, numéro de compte, etc. notamment en réponse à un email, un appel téléphonique ou un SMS.



N'ouvrez pas les pièces jointes d'un e-mail non sollicité ou douteux.
Ne cliquez pas sur les liens sans vous être assuré de leur origine.

En cas de doute lors d'un appel avec quelqu'un prétextant travailler pour votre banque, raccrochez, et **appelez votre conseiller clientèle** qui pourra vérifier si vous êtes réellement victime d'une fraude.



Démarchage : les bons réflexes

Si un démarcheur se présente à votre porte, quelques **bons réflexes** :

Si vous le pouvez, **vérifiez le nombre de personnes présentes**.

Evitez de faire rentrer la personne.

Exigez la **présentation d'une carte professionnelle**.

Ne **signez rien avant d'avoir le devis en main**.

Ne **versez pas d'argent, ne signez pas de chèque**, surtout **antidaté**.

En cas de doute, proposez d'**appeler l'organisme professionnel** auquel est rattaché le démarcheur.

EN CAS D'URGENCE, appelez immédiatement le [17](tel:17) ou le [112](tel:112)

Cessez le feu

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Brûler des déchets verts dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).



Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Arrêté préfectoral du 28 avril 2014 : Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Chacun sait comment se débarrasser et recycler ses déchets verts aujourd'hui :

- déposer les déchets verts en déchèterie afin qu'ils soient valorisés en compost,
- faire un compost dans lequel vous pourrez évacuer tous vos biodéchets ce qui s'impose à compter du 1^{er} janvier 2024,
- pailler les cultures et plantations.

En cas d'hésitation ou si vous souhaitez avoir des précisions pour des cas particuliers, contactez la mairie.

La page littérature

Quelques poètes du XVI^{ème} siècle :

- pour commencer, les plus connus, membres de la Pléiade : Ronsard, né en 1524, et – pas de jaloux – du Bellay

<p>Marie, levez-vous, ma jeune paresseuse, Jà la gaie alouette au ciel a fredonné, Et jà le rossignol doucement jargoné, Dessus l'épine assis, sa complainte amoureuse.</p> <p>Sus debout ! allons voir l'herbelette perleuse, Et votre beau rosier de boutons couronnés, Et vos œillets mignons auxquels avez donné, Hier au soir de l'eau d'une main si soigneuse.</p> <p>Harsoir en vous couchant vous jurâtes vos yeux D'être plus tôt que moi ce matin éveillée ; Mais le dormir de l'Aube aux filles gracieux</p> <p>Vous tient d'un doux sommeil la paupière sillée. Je vais baiser vos yeux et votre beau tétin Cent fois pour vous apprendre à vous lever matin.</p> <p>Pierre de Ronsard (1524-1585), <i>Amours de Marie</i></p>	<p>Nouveau venu qui cherches Rome en Rome Et rien de Rome en Rome n'aperçois, Ces vieux palais, ces vieux arcs que tu vois, Et ces vieux murs, c'est ce que Rome on nomme.</p> <p>Vois quel orgueil, quelle ruine : et comme Celle qui mit le monde sous ses lois, Pour dompter tout, se dompta quelquefois, Et devint proie au temps, qui tout consomme.</p> <p>Rome de Rome est le seul monument, Et Rome Rome a vaincu seulement. Le Tibre seul, qui vers la mer s'enfuit,</p> <p>Reste de Rome. Ô mondaine inconstance ! Ce qui est ferme est par le temps détruit, Et ce qui fuit au temps fait résistance.</p> <p>Joachim du Bellay (1522-1560), <i>Antiquités de Rome</i></p>
--	--

- ensuite, Louise Labé, « la Belle Cordière », née en 1524, et Clément Marot, pour varier un peu la forme ; où l'on voit qu'on avait déjà des problèmes de chaud et froid à l'époque.

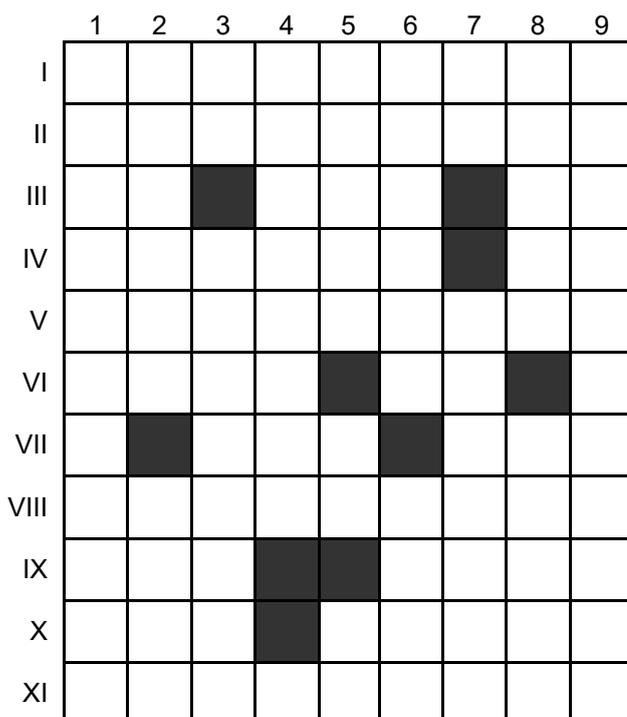
<p>Je vis, je meurs ; je me brûle et me noie ; J'ai chaud extrême en endurant froidure : La vie m'est et trop molle et trop dure. J'ai grands ennuis entremêlés de joie.</p> <p>Tout à un coup je ris et je larmoie, Et en plaisir maint grief tourment j'endure ; Mon bien s'en va, et à jamais il dure ; Tout en un coup je sèche et je verdoie.</p> <p>Ainsi Amour inconstamment me mène ; Et, quand je pense avoir plus de douleur, Sans y penser je me trouve hors de peine.</p> <p>Puis, quand je crois ma joie être certaine, Et être au haut de mon désiré heur, Il me remet en mon premier malheur.</p> <p>Louise Labé (1524-1566), <i>Sonnets</i></p>	<p>Le dizain de neige</p> <p>Anne, par jeu, me jeta de la neige, Que je cuidais froide certainement ; Mais c'était feu ; l'expérience en ai-je, Car embrasé je fus soudainement. Puisque le feu loge secrètement Dedans la neige, où trouverai-je place Pour n'ardre point ? Anne ta seule grâce Éteindre peut le feu que je sens bien, Non point par eau, par neige, ni par glace, Mais par sentir un feu pareil au mien.</p> <p>Clément Marot (1497-1544), <i>Épigrammes</i></p>
---	--

Suggestions de lectures :



Julia Deck, *Propriété privée* ★★★
David Diop, *Frère d'âme* ★★★★★
John Le Carré, *L'Espion qui aimait les livres* ★★★
Abir Mukherjee, *L'Attaque du Calcutta-Darjeeling* ★★★

Les mots croisés de Guy



Horizontalement :

- I- Récoltes.
- II- Difficile à avaler.
- III- Pronom – Rigoles – C'est écrire sans rire.
- IV- Jaunisse – Appel.
- V- Facile à avaler !
- VI- Une des branches de l'Oubangui – Ensemble de pays.
- VII- Au début, c'est l'Engadine – Difficile à avaler.
- VIII- Permettent de goûter avant d'avalier.
- IX- Vieille amie (de droite) – Désigne un morceau.
- X- Pays – Instrument.
- XI- Peut-être les pensait-on difficiles à avaler.

Verticalement :

- 1- Récoltant.
- 2- A un peu trop avalé - Facile.
- 3- Note – Amulette.
- 4- A la dure.
- 5- (De bas en haut) Déposséda – Symbole – Cale.
- 6- Narine – Profiter de la vue.
- 7- Sigle en voie de remplacement – Vignes champenoises.
- 8- Dialecte grec – Plante à fleurs jaunes.
- 9- Elles nuisent au rendement des récoltes

	1	2	3	4	5	6	7
I	S	I	X	J	U	I	N
II	O	D	E	O	N	■	A
III	L	O	N	G	■	A	U
IV	S	L	O	G	A	N	S
V	T	E	N	E	Z	■	E
VI	I	■	■	R	O	T	E
VII	C	I	L	■	T	A	U
VIII	E	P	I	N	E	U	X

Solution des mots-croisés du n° 82



Opération Chocolats de la CAPE : Soutenons nos enfants en douceur !

La CAPE (Chouette Association des Parents d'Élèves) des Mesneux lance, comme chaque année, son opération chocolats pour soutenir les projets pédagogiques et les activités des écoles. Cette initiative est une occasion gourmande de participer à la vie de notre établissement tout en se faisant plaisir !

Comment ça marche ? C'est très simple ! Vous pouvez passer commande via le bon de commande qui a été déposé par notre équipe dans votre boîte aux lettres ou en ligne via le QR code suivant :

Plusieurs assortiments de chocolats sont disponibles, adaptés à tous les goûts et tous les budgets ... Il y en aura pour tous les gourmands !

Date limite de commande : Vous avez jusqu'au **9 novembre** pour passer votre commande et faire le plein de douceurs.
Les chocolats seront à récupérer les **9 et 12 décembre**, juste à temps pour préparer les fêtes de fin d'année !

Merci pour votre générosité et votre soutien !



Urbanisme

Tous les dossiers d'urbanisme doivent être déposés de façon dématérialisée sur le lien du guichet unique :

<https://portailprouba.grandreims.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Rappel

Dans la version PDF du bulletin (déposée sur le site internet de la commune), les liens « hypertextes » sont actifs. Passez votre souris et ouvrez le lien.

Dans notre village

Cours de mathématiques gratuits - Niveau Lycée

Ingénieur nouvellement retraité, passionné de mathématiques, habitant Les Mesneux propose : des sessions gratuites de renforcement ou de perfectionnement en mathématiques uniquement à des lycéens ou lycéennes des Mesneux.

Un entretien préalable sera nécessaire :

- pour comprendre la situation et la motivation de l'élève
- et pour définir ensemble le mode de fonctionnement.

Si vous souhaitez plus de renseignements contactez eric.maths@laposte.net

La fin d'année aux Mesneux



Les animations sur la place de la mairie auront lieu les
vendredi 13—samedi 14—dimanche 15
vendredi 20—samedi 21—dimanche 22 décembre 2024

Les chalets seront ouverts de 16h30 à 19h30

Evénements

Le Comité des fêtes organise le « **Repas des anciens** » le 10 novembre
Cérémonie du 11 novembre, le rendez-vous est fixé à 11 h 30 au monument
ASC Les Mesneux, sortie théâtre le 1^{er} décembre

Le Comité des fêtes organise le « **Noël des enfants** » le 15 décembre à 16h30
Marché de Noël des enfants, jeudi 19 décembre, à partir de 17 h (salle des fêtes)

La **cérémonie des vœux du maire** aura lieu le lundi 6 janvier 2025 à 19 h à la salle des fêtes

État civil

Naissances :

Olivier CHALONS, 13 septembre 2024

Mariage :

Virginie RICHARD et Anthony VALLIEZ, le 17 août 2024

Cindy BAUR et Quentin OGET, le 31 août 2024

Juliette MESSIEN et Jean-Philippe BERTHIER, le 21 septembre 2024

Décès :

Anny FLIGANS, née KARTCHENCO, le 16 avril 2024

Marc VITUREAU, le 9 juillet 2024

Claudine JACQUINET, née DUMEZ, le 15 août 2024

Brigitte PARMENTIER, née FONTAINE, le 8 septembre 2024

La Mairie

2 place de la Mairie

TÉLÉPHONE :
03 26 36 55 98

Réception du public :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi
de 13 h 15 à 17 h 30

Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00

Agence Postale :

2 place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 16 h à 19 h

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Directeur de la publication :

Anny DESSOY

Ce bulletin est imprimé à
430 exemplaires
par Champagne-Repro
51 Cormontreuil

Des informations
ponctuelles se
trouvent sur le site
de la commune.

Adresse du site :
mairie-lesmesneux.fr

Adresses utiles :
asclesmesneux.fr
grandreims.fr